



POSTE / FONCTION

Evaluateur.rice du handicap - Infirmier.ère

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité



TYPE D'OFFRE

Occasionnel - ouverts uniquement aux contractuels

DIRECTION

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

FILIÈRE

Médico-sociale

FONCTION D'ENCADREMENT

Non

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Infirmiers en soins généraux

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Action sociale et solidarité

LIEU D'AFFECTATION

Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Seine-Saint-Denis (MDPH 93) est constituée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a été créé en 2005 et doté d'un financement autonome. La MDPH 93 est au cœur des politiques départementales de l'autonomie, au travers de ses missions d'évaluation, d'accueil, d'orientation des personnes en situation de handicap.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Apprécier la situation de handicap des demandeurs de compensation du handicap et proposer aux personnes en situation de handicap les mesures de compensation prévues par la législation sociale

MISSIONS PRINCIPALES

Contribuer à apprécier la situation de handicap du demandeur ; évaluer le retentissement de la situation de handicap sur la vie quotidienne du demandeur
Analyser les besoins de compensation du handicap à partir, d'une part de la situation de handicap et de l'environnement de la personne (soins et /ou accompagnement existant, environnement physique, matériel, urbain, familial, social, scolaire ou professionnel...), d'autre part de son projet de vie
Concevoir le plan d'aide articulant les réponses adaptées aux besoins de compensation et au projet de la personne, que ces réponses relèvent du droit commun ou bien des prestations, services et dispositifs spécifiques au handicap prévu par la législation
Expliquer et soumettre au demandeur et à la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées (CDAPH) le plan d'aide exposant la raison d'être, la nature et la durée des mesures de compensation proposées
Veiller à la mise en œuvre des décisions de la CDAPH par l'usager et les institutions compétentes
Informers les usagers et les professionnels sanitaires et sociaux des compétences et limites de la MDPH et de la CDAPH

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Diplôme d'état d'infirmier obligatoire

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☐

Souhaité

☒

Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

- Savoir écouter, observer et dialoguer
- Savoir aider la personne et, le cas échéant, son représentant, à exprimer et définir un projet
- Savoir informer, conseiller, orienter, expliquer et faire partager son expertise
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- Savoir contribuer à des objectifs collectifs et institutionnels
- Connaître et appliquer les procédures de travail internes
- Savoir travailler avec l'équipe de référents administratifs

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Connaître la législation sociale en faveur des personnes handicapées, les référentiels réglementaires d'évaluation du handicap, les réseaux de professionnels et d'acteurs et savoir y contribuer, pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aide. Savoir rédiger un plan d'aide intelligible pour l'utilisateur, la CDAPH et les acteurs de sa mise en œuvre.

Savoir définir une méthode d'évaluation appropriée à la situation du demandeur et au contexte institutionnel.

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☐

HORAIRES SPÉCIFIQUES

☐

PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

☒

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☐

ASTREINTES

☐

VACCINS OBLIGATOIRES

☐

PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agents souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE :

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR :

1

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP :

A1-1

NBI : QPV : 20 pts

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :